

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 28 (1892)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LA CHAUX-DE-FONDS

XXVIII^e Année



1^{er} FÉVRIER 1892

N^o 3

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

SOMMAIRE : Partie générale : Enseignement intuitif et géographie locale (fin). Le Catalogue des bons livres. De la limite des langues dans le Jura bernois. Un règlement pour le médecin des écoles. — Chronique scolaire : Vaud. Nos universités. Neuchâtel. Allemagne. Suède. Russie. Etats-Unis. Chili. — Exercices scolaires : Langue française Composition. Problèmes pour les sociétaires. — Bibliographie.

PARTIE GÉNÉRALE

Enseignement intuitif et géographie locale

(FIN)

Le second cours sera dans une certaine mesure une répétition du premier, seulement ici la précision remplacera l'à peu près. Les observations se feront d'après un plan bien déterminé. D'abord les points cardinaux, ensuite la marche du soleil, les phases de la lune, les étoiles avec leur mouvement apparent, les saisons, les phénomènes atmosphériques, puis de nouveau la ville ou le village et ses alentours. Les descriptions seront maintenant complètes. Ainsi, lorsqu'on parlera d'une montagne, on indiquera sa situation, sa grandeur, sa forme, les roches qui la composent, les plantes qui y croissent, les animaux qu'on y rencontre et aussi les habitations, s'il y en a. A la fin du cours, lorsqu'on aura étudié ainsi toutes les montagnes de la contrée, on les comparera entre elles. Les observations faites en deviendront plus claires et se fixeront mieux dans l'esprit. Dans ce degré, les élèves seront déjà capables de tirer des règles générales de ce qu'ils auront observé et d'écrire de petites descriptions. Ils pourront aussi faire le dessin de quelques objets étudiés (tours, maisons, clochers), des cours d'eau, des montagnes, des collines et enfin le plan général de toute la contrée.

La géographie locale a une grande importance comme base des premières connaissances et source de l'intérêt, avons-nous vu ; elle sert encore de préparation à beaucoup d'autres branches.

Tout d'abord à la *géographie*. Il n'y a pas lieu d'insister là-dessus : tous les instituteurs commencent aujourd'hui le cours de géographie par l'étude de la commune, du cercle, puis du district, etc. Ce serait prouver l'évidence que de démontrer la nécessité qu'il y a de commencer le cours de géographie par l'étude du lieu natal. Nous ferons seulement observer qu'il existe une certaine différence entre notre manière de concevoir l'enseignement de la géographie locale et celle qui est répandue en Allemagne. Nous nous laissons guider par les limites politiques, tandis qu'en Allemagne on ne s'en inquiète que très peu ; « on prend son bien où on le trouve », on observe ce qu'il y a d'intéressant où qu'il soit ; ce que l'on veut avant tout, c'est étendre autant que possible le cercle de connaissances de l'enfant. A cet égard, la localité étudiée par Finger offre quelque chose de particulier. Weinheim est badois. Une des montagnes étudiées dans le cours est sur les territoires de deux communes. Le ruisseau qui coule près de Weinheim vient du bourg de Birkenau à 3 km. plus haut et Birkenau est hessois. « Pourquoi, dit Finger, nous laisserions-nous arrêter par les limites de la commune, du cercle ou du district ? Ce serait pour nous une contrainte peu naturelle. Du reste, ajoute-t-il, les jeunes enfants ne comprennent guère ce que sont ces divisions, ou, s'ils les comprennent, ils leur attribuent un autre sens que le vrai ; car la vie de l'enfant n'est pas encore celle du citoyen, l'enfant a une vie qui lui est propre. »

La géographie locale sert aussi de préparation à l'*histoire*. Il y a peut-être dans la localité qu'on habite un château, une ancienne église, un monument ou seulement quelques vieilles maisons. La description de ces constructions permettra à l'instituteur d'évoquer le passé, de peindre aux enfants l'état de la localité dans des temps antérieurs. Une inscription, une date pourront aussi devenir le sujet de récits historiques. Ainsi l'enfant apprendra à se représenter le passé et, quand le moment sera venu de lui donner des leçons d'histoire, celles-ci tireront grand profit de ces représentations.

Dans les excursions autour du lieu natal, on rencontre des plantes, des animaux, des minéraux, on apprend à connaître leur nom, leur caractère, le lieu où on les trouve. C'est de l'*histoire naturelle* ; on en fait ainsi comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir.

Cependant la branche qui retire le plus grand profit de la géographie locale, c'est la *langue maternelle*. Comme nous l'avons déjà dit, en présence des choses, les langues se délient ; l'enfant apprend à parler, et, c'est un fait connu de tout le monde, quand l'enfant sait parler, il sait bientôt écrire. Mieux encore, ce qu'il dira ne sera pas une reproduction des paroles du maître, mais l'expression de ses propres observations. Celles-ci seront aussi un fonds précieux pour les compositions qu'il aura à rédiger plus

tard. A cet égard, la géographie locale a la prétention de remplacer dans une certaine mesure les leçons de choses, qui sont souvent des leçons de choses sans choses.

Pour le *dessin*, la géographie locale est aussi un auxiliaire précieux, puisqu'elle permet de faire voir aux élèves les objets (tours, clochers, maisonnettes, balustrades, etc.) qui leur serviront de modèles dans la leçon.

L'*arithmétique* et la *géométrie* peuvent aussi tirer parti des connaissances acquises dans les excursions autour du lieu qu'on habite. Dans ces courses, on fait compter le nombre de pas qu'il y a d'un point à l'autre, de la maison d'école à tel ou tel endroit, on apprécie la largeur d'une rivière, la hauteur d'un arbre ou d'un édifice; on indique la forme de beaucoup d'objets, toutes choses qui ne nuiront pas aux leçons de calcul et de métrage et pourront servir à la rédaction de plusieurs problèmes.

Tout ceci est fort beau, dira-t-on, mais comment le réaliser? Comment veut-on, par exemple, avec une classe de cinquante élèves, faire des promenades pour que celles-ci soient profitables? Comment obtenir de l'attention et conserver la discipline nécessaire à tout enseignement? car une fois hors de la classe les élèves ont l'habitude de se livrer à des explosions de joie peu compatibles avec le bon ordre. Le temps employé à ces excursions ne risque-t-il pas ainsi d'être perdu sans retour? Il y a là évidemment de grosses difficultés, mais nous ferons observer que les classes de 50 élèves auxquelles on enseigne la géographie locale ne sont pas en aussi grand nombre qu'il paraît au premier abord. Dans les écoles à trois degrés, et elles sont en majorité, cette branche pourrait être étudiée en été, dans l'après-midi, alors que la plupart des élèves du degré supérieur sont absents: le nombre d'enfants à conduire au dehors serait ainsi un peu diminué. Pour les classes urbaines alors, où il ne peut être question de diminution, il n'y a qu'un moyen, c'est de faire observer dans les marches un ordre rigoureux, comme dans les leçons de gymnastique. Ce procédé qui a réussi en Allemagne avec des classes de 60 à 80 élèves est peut-être le seul qui permette de bien remplir son temps. Nous devons avouer cependant qu'avec les élèves du degré inférieur ce procédé ne sera pas employé très facilement. D'une manière générale, du reste, il ne faut pas se faire d'illusions; conduire une classe au dehors, faire en sorte que les leçons données soient profitables à tous, restera toujours une chose peu aisée. Car les difficultés ne viennent pas toujours des élèves. Les parents en créent souvent, et, dans le cas particulier, les observations de ceux-ci ne manqueront pas d'être formulées. Ils trouveront étranges ces heures passées au dehors « à étudier, pensent-ils, des choses que tout le monde sait déjà et qui sautent aux yeux. » Les ennuis causés dans les leçons de gymnastique à beaucoup d'instituteurs de la campagne par les badauds qui s'attroupent autour

de la place d'exercices se renouvelleront dans les leçons de géographie locale. Mais l'instituteur qui remplit bien ses fonctions a peu à craindre de manifestations de ce genre, les parents savent que leurs enfants sont entre bonnes mains, et, comme pour la branche précitée, l'habitude aura bien vite fait accepter un état de choses qui surprenait au premier abord.

Des difficultés pourront aussi surgir du côté du personnel enseignant qui aura peut-être un peu de peine à s'orienter dans la manière d'entreprendre cet enseignement. Et puis chaque maître n'est pas doublé d'un géologue ou d'un botaniste; tous posséderont-ils les connaissances suffisantes pour le donner avec fruit? Comme réponse à cette objection, nous nous permettons de citer Finger encore une fois: « Il n'est pas nécessaire, dit-il, que les maîtres possèdent de profondes connaissances scientifiques. Aimer les enfants et savoir observer sont les deux facteurs les plus importants de réussite. Celui qui possède ces deux qualités, ajoutet-il, verra bientôt, et plus encore dans cet enseignement que dans beaucoup d'autres que sa peine n'aura pas été inutile. »

Les difficultés qui peuvent se présenter ne sont donc pas insurmontables, et nous pensons en terminant que, si on voulait consacrer à l'étude du lieu natal au moins la première année de géographie ou deux semestres d'été, suivant les circonstances et les localités, le développement général des élèves y gagnerait beaucoup, l'enseignement de diverses branches, de la géographie surtout, porterait plus de fruits, parce qu'il reposerait sur une base formée d'éléments concrets acquis par l'expérience, et les élèves montreraient peut-être plus de goût pour l'étude, quand ils verraient que ce qu'ils doivent apprendre n'est qu'une sorte de développement du fonds de connaissances qu'ils possèdent déjà.

L. JAYET, instituteur à Lausanne.

Le Catalogue des bons livres

La levée de boucliers contre la littérature immorale est générale. Orateurs de la chaire, philosophes, publicistes, philanthropes, hommes d'état, tous les gens de bien, écœurés par les lectures nauséabondes offertes en pâture aux mauvais instincts des jeunes générations, effrayés par la démoralisation qu'elles sèment dans les individus, de l'affaiblissement qu'elles préparent à la société et à la patrie, se sont révoltés contre la bande nombreuse des auteurs malpropres qui, estimant les autres semblables à eux ou prétendant les former à leur image, se complaisent aux écrits graveleux, aux descriptions, aux situations troublantes.

La réaction semble douée de toute l'énergie désirable. Elle se fait d'elle-même dans beaucoup d'esprits. Fatigué que l'on est du beau réaliste, on revient à l'idéalisme, nous avons déjà eu l'occasion de le constater en parlant de *l'Amour de Jacques* de Ch. Fuster.

Mais il faudrait grouper en faisceau ces forces éparses, dans la persuasion qu'il n'est pas suffisant d'être soi-même hors d'atteinte et que c'est un devoir que de s'employer à mettre également les autres à l'abri.

Il y a encore un autre motif d'agir. On entend sans cesse répéter que la littérature française est pauvre en bonnes lectures, que l'on ne sait vraiment que lire ou quels livres donner en cadeaux : critique tout à fait injuste et qui provient de l'ignorance de la production littéraire dans notre langue. Cette ignorance s'explique : on parle plus des livres équivoques que des livres honnêtes : un scandale fait plus de bruit qu'une bonne action. Pourtant les bons ouvrages sont nombreux, et nous comprenons par là non pas ceux qui prêchent la morale, qui sont vertueux mais ennuyeux, ni ces insipides romans anglais, récits interminables de la vie de tous les jours de gens honnêtes et peu intéressants quand même. Nous entendons les œuvres qui ont du mérite littéraire : récits historiques, récits de voyages, théâtre, journaux et revues, nouvelles, romans de mœurs ou de caractère. Seulement on ne lit pas ces ouvrages-là, parce qu'on n'en a jamais entendu parler.

Eh bien ! on devrait les faire connaître. Ce n'est pas suffisant de dire : ne lisez pas de mauvais livres ; il faut dire quels sont les bons livres, et en publier le catalogue tenu constamment à jour. Nous exprimions cette opinion à un conférencier qui venait de donner un cours fort intéressant sur la lecture et l'importance de la lecture. Elle lui a paru avoir quelque valeur, car peu de jours après, nous recevions de lui la lettre suivante :

« Votre excellente idée d'élaborer un catalogue de bons livres pour distribution gratuite à nos familles, a fait son chemin, et notre Comité (de Vigilance, *Réd.*) a pris à cœur de s'en occuper activement.

« Ayez la bonté, je vous prie, Monsieur le Directeur, de bien vouloir, d'ici au 23 février, jour de notre prochaine séance, (si cela n'est pas abuser de votre temps et de votre amabilité), nous dresser une petite liste des bons livres (littérature, voyages, romans, nouvelles, etc.), que vous connaissez par vous-même.

« Bien des personnes, à l'appréciation sûre, vont travailler en vue de nous venir en aide dans cette tâche assez difficile. Nous aurons recours aux catalogues de différentes sociétés suisses, qui ont le même but, et nous espérons arriver, un peu à la fois, au résultat que nous désirons...
C. Hénotelle. »

Le travail qui va se faire à la Chaux-de-Fonds peut et doit se faire ailleurs, et le mieux, nous semble-t-il, serait de centraliser les renseignements. Les instituteurs et les institutrices s'intéresseront certainement à une œuvre qui a pour but de répandre les principaux auteurs de langue française, de propager le goût des saines et réconfortantes lectures et de contribuer ainsi à l'accroissement de l'instruction et de la moralité du peuple.

Nous prions donc nos lecteurs de réfléchir aux questions suivantes :

1° Y a-t-il utilité de faire la liste des principaux auteurs de langue française du XVI^e siècle à nos jours, en indiquant ce qu'il suffit de lire de chacun d'eux pour pouvoir l'apprécier ?

2° En ce qui concerne plus particulièrement la littérature contemporaine, est-il désirable d'élaborer comme un guide pour les lecteurs et les bibliothèques populaires, en donnant la liste des ouvrages recommandables au point de vue du délassement, de l'instruction, du mouvement des idées, avec l'indication de la catégorie de lecteurs à laquelle ils conviennent plus particulièrement : enfants de 12 à 15 ans, de 15 à 18 ans, adolescence (en distinguant jeunes filles et jeunes garçons), adultes, famille (lecture en commun) ?

Ceux de nos abonnés qui sont disposés à coopérer au *Catalogue des bons livres*, sont priés de nous envoyer sans retard leur adhésion et si possible une première communication. Mais nous posons comme condition expresse qu'aucun livre ne sera recommandé qu'*après lecture*, et non sur la foi du titre, du nom de l'auteur ou de l'appréciation d'une autre personne. Le nom de notre correspondant, que dans la règle nous garderions pour nous, nous servirait de garantie d'un jugement sérieux et réfléchi. Toute annonce indiquerait le nombre des pages, le prix et l'éditeur.

Si notre projet est favorablement accueilli, nous aviserons à commencer dans l'*Educateur* la publication du *Catalogue des bons livres*.

ED. CLERC.

De la limite des langues dans le Jura bernois

(V. l'*Educateur* du 1^{er} novembre 1891.)

II

Quels mots germaniques les Burgundes ont-ils laissés dans notre pays ? Nous trouverons un assez grand nombre de noms de localités et quelques mots patois.

Le mot Suze (*in vallem Susingum*) vient de *Susingen*, les descendants de *Suso*. Les vallées de Tavannes, de Moutier et de Delémont formaient le *Salsgau*. La vallée de la Sorne était le *Sornegau*, *Sornetan* est *Sornethal*. L'Ajoie c'est l'*Alsgau* ou *Elsgau*. *Chindon* vient de *Zerkinden*. Dans *Vauffelin*, *Orvin*, *Lamboing*, *Beurnevésin*, on retrouve le suffixe allemand *ingen* ajouté à un nom patronymique. Il en est de même des terminaisons romanes *velier*, *villard*, *court* et *mont* qui s'ajoutent irrégulièrement à des radicaux germaniques : *Courtemautruy* de *Amaltrudis* ; *Undervelier* de *untarnes wilari*, village du midi ; *Renan* chez les *Runingen*, descendants de *Runa*, (de *rûna*, le secret).

Sonceboz vient de *Sundalbaudus*, *Sundalbolt* ; le vaillant guerrier du Sud (de *Sundar*, sud).

Le Dr Zimmerli cite encore un grand nombre de noms de villages, mais nous pensons que Bévillard, Sonvillier, Evillard, Envelier sont d'origine purement romane et qu'il n'est pas besoin de faire entrer des éléments germaniques pour en expliquer l'étymologie.

Quant au matériel fourni par l'allemand au patois jurassien, il est considérable. Plusieurs mots français très employés comme *auberge*, *maréchal* ne sont pas entrés dans nos dialectes, mais combien d'autres ! Par contre les mots de formation ancienne sont moins nombreux que les mots nouveaux qui se sont glissés à la faveur de la dégénérescence des patois, amenée d'un côté par les progrès de la langue littéraire répandue par l'école, et de l'autre par les relations de notre pays avec l'Allemagne, car il ne faut pas oublier que l'ancien Evêché était une partie constituante de l'Empire germanique et que nos Princes-Evêques étaient des Allemands. On a imprimé longtemps des livres allemands à Porrentruy.

Parmi les mots de formation ancienne on peut citer *agasse* (*agalstra*) *ouère* (*weigar*) *ouardêr* (*werjan*), *epenbet*, *braque*, parmi les modernes *trinquette*, *bouebe*, *eierbiere*, *kraf*, *guetrube*, *rieme*, *louedre*, *oblebanke*, *rischtroque*, *kounscht*, *meizre*, *geisse*, *krate*, *meltre*, *mouetre*, *tiueffé* (*küfer*), *gmieze*, *chèmele*, *kakeloun*, *krouege*, *gangue*, *gasse*, *brantevin*, *kromê(r)*, *gaube*, *ankê(r)*, *farê(r)*, *goumpê(r)*, *fuerê(r)*, *petlê(r)*, *mousre*, *sibe*, *chtampfê(r)*, *fierobe*, *crampet*, *chure*, *kride*, *tschouike*, *frieme*, *chlepfê(r)*, *bintichemaket*, *œuche*, *gueiematte*, *brouchê(r)*, *maschê(r)*, (*mischen*), *eschtangûê(r)* (*erstaunen*), *liebenê(r)*, *houre*, *maiyî(r)* (*mögen*), *yovolle*, *vaudelê(r)*, *chitiê(r)* (*sich schicken*), *tzocraïbses* (*Zuckererbsen*), *schwaibel*, *gatre*, *ritôle*, etc.

Remarquons que c'est à Romont que le patois s'est le plus germanisé et qu'on y forme déjà des composés avec préfixe français et radical allemand comme *déchtoupfê(r)* et d'autres avec préfixe allemand et radical français, *fercomptê(r)*. Quelques-uns de ces mots sont en train d'envahir toute la Suisse romande. Nous ne citerons que le célèbre *poutzer* qui a relégué à l'arrière-plan le verbe *fourbir*, inconnu sur les places d'armes fédérales.

Tous ces mots allemands qu'on rencontre dans le patois servent aux relations des populations placées sur la limite extrême des langues. D'après le Dr Zimmerli, la ligne de séparation commence pour le Jura bernois entre Charmoille (*Kalmis*) et le château de Lucelle. Elle suit de près la frontière alsacienne pour passer entre Pleigne et Movelier au sud et Ederschwylér au nord. La ligne se confond ensuite avec la frontière des districts de Laufen et de Delémont au-dessous de Soyhières et atteint par le Fringuelet la limite soleuroise qu'elle va suivre jusqu'aux environs de Lengnau (Longeau). La langue allemande dépasse la limite cantonale de la Scheulte au Béclet, de sorte que la ligne de séparation passerait, d'après le Dr Zimmerli, entre Mervelier et la Scheulte et entre Vermes et Envelier. Mais nous croyons que Envelier est un village français, l'école y est française et c'est par excès de zèle que M. le Dr. Zimmerli a englobé Envelier, dépendant de Vermes, dans la Suisse allemande. Il nous paraît plus plausible de faire passer la ligne de séparation des langues entre Envelier et Seehof.

De la frontière soleuroise près de Allerheiligen, la ligne de séparation des langues suit les limites du district de Courtelary jusqu'à Frinvillier. Elle englobe ensuite la commune d'Evillard, suit la frontière du district de Neuveville entre la montagne de Diesse et les bords du lac de Bienne qu'elle atteint près de Chavannes. Elle suit ensuite le lac et la Thièle jusqu'au lac de Neuchâtel.

Reprenons cette ligne de séparation plus en détail.

Dans le district de Porrentruy Charmoille (Tchermouai, al. Kalmis), Miécourt (Mieko, all. Mieschdorf), Frégiécourt (Fredjeko, all. Fridlinsdorf), Pleujouse (Piedjouze, all. Blitzhausen) et Asuel (Ezoué, all. Hasenburg) sont à la limite orientale du pays romand.

A Charmoille tout le monde parle patois sauf dans quatre familles, celles des trois instituteurs et celle du maire. Miécourt compte 20 familles d'origine allemande. La patois de Miécourt emploie l'article défini *to* qui est *lô* dans les villages environnants. A Frégiécourt, à Pleujouse et à Asuel on ne trouve que trois familles d'origine allemande et encore dans l'une d'elles on ne parle que le français.

Dans le district de Delémont, les villages français à la frontière des langues jusqu'à la Birse sont Bourrignon (Bournioun, all. Bürkis) Pleigne (Piègne,

all. Pleen), Movelier (Movelie, all. Moderschwil), Mettemberg (Metanbè), Soyhières (Soihiere, all. Saugern). Dans la montagne on parle exclusivement le français; on n'y trouve guère qu'une demi-douzaine de familles allemandes. La prononciation du patois est lourde, traînante; il est d'ailleurs le même que celui de la vallée de Delémont, ou tout simplement la Vallée. A Soyhières, il y a une quarantaine de familles allemandes. On retrouve ici l'influence du chemin de fer. Les maisons sont encore couvertes de bardeaux. Les villages à la frontière de la langue allemande, de Lucelle à la Birse, sont Ederschwyler, Roggenburg, Klein-Lützel (Petit Lucelle), Liesberg (Irthiémont). Dans les deux premiers villages on ne compte que deux familles françaises. La maison allemande à trois divisions distinctes domine. Les maisons spécialement jurassiennes ou celto-romaines avec devant-huis ne sont qu'au nombre de 7 sur 78. Klein-Lützel et Liesberg sont complètement allemands, il en est de même de Laufon où en 1870 on comptait encore neuf familles françaises.

A partir de Soyhières, la ligne de séparation des langues se dirige en ligne droite sur le Fringuelet laissant les Riedes-dessus dans le pays allemand, pour suivre la frontière cantonale.

Dans le Val Terby nous trouvons Courroux (Kourou, all. Lütelsdorf), Courcelon (all. Sollendorf), Vicques (Vitq, all. Wix), Courchapoix, (Kortchépoué, all. Gebisdorf), Corban (Korban, all. Battendorf); Montsevelier (Mounsevelie, all. Mutzwiler).

On y parle un patois vif, alerte: quelques rares familles allemandes se trouvent dans les villages ou dans les fermes environnantes. La population a en effet peu de relations avec le canton de Soleure, la chaîne du Fringuelet n'étant franchie que par quelques mauvais sentiers. De l'autre côté de la montagne se trouvent les villages de Bärschwil (Bermevelier) Grindel (Grandelle) Erschwil (Ergevelier), Beinwil. Les maisons avec devant-huis¹⁾ sont rares. La population est exclusivement allemande.

Nous avons vu qu'une partie du district de Moutier, située à la frontière soleuroise, parle allemand. Nous parlons du territoire de In-der-Schelten (la Scheulte) avec Seehof et le Béclet. La limite cantonale fait ensuite la ligne de partage des langues jusqu'à Allerheiligen. Les villages soleurois sont Welschenrohr (Rosières) où une colonie française s'est établie avec l'industrie horlogère. A Gänsbrunnen (Saint-Joseph), derrière le Weissenstein, toute la population est allemande.

Les villages soleurois du plateau, Selzach, Bettlach, Grenchen (Granges) sont allemands. Ce dernier village compte 27 familles françaises.

Les villages français du district de Moutier formant l'extrême limite du côté soleurois sont Mervelier (Mervelie, all. Morschwyler), Vermes (Veirm, all. Pferdmond), Envelier (Anvelie, all. Willer), Corcelles (Korsel), Crémines (Kremine) Grandval (Grenvâ, all. Granfelden), Eschert (Echée, all. Eschendorf ou plutôt Eschörz), Court (Couo). Les villages d'Eschert et de Court ont de fortes minorités allemandes. On sait que le Chaluët, longue vallée étroite entre le Montoz et le Graiteray a été longtemps une colonie d'anabaptistes. La secte des anabaptistes tend à disparaître dans le Jura par suite des exigences du service militaire. Les jeunes gens aptes au service émigrent généralement aux Etats-Unis.

H. GOBAT.

Un règlement pour le médecin des écoles

Voici le règlement que la commission scolaire de la Chaux-de-Fonds a adopté pour le médecin des écoles.

Article premier. — Le médecin des écoles a pour mission de veiller à l'amélioration des conditions hygiéniques des écoles en ce qui concerne :

1^o Les bâtiments scolaires;

2^o L'aménagement des salles de classe et de leurs dépendances;

¹⁾ Le Dr Zimmerli écrit *devant-d'huis*, mais c'est là une transcription due évidemment à une oreille allemande, la confusion se remarquant souvent entre le *d* et le *t*.

3^o Les instructions à donner aux membres du corps enseignant ;

4^o Les soins à donner à certains élèves.

Art. 2. — En conséquence il a spécialement les attributions suivantes :

1^o Il examine les plans des nouveaux bâtiments et donne son préavis.

2^o Il veille à l'observation des prescriptions concernant l'éclairage, le chauffage et la ventilation des salles et donne son avis sur la réfection du mobilier scolaire.

3^o Il donne aux membres du corps enseignant réunis en conférence des instructions leur permettant de reconnaître et de distinguer les premiers symptômes des principales maladies contagieuses, et de donner les premiers soins en cas d'accident. — Il traitera également de l'hygiène et des maladies scolaires.

4^o Il examine les élèves que les instituteurs envoient à sa consultation scolaire pour vérifier s'ils sont atteints d'une maladie qui nécessite leur éloignement momentané de l'école. — Eventuellement il leur délivre l'attestation de maladie et la déclaration de guérison.

Il examine les élèves que les instituteurs lui présentent comme devant être libérés à teneur de l'article 32 de la loi sur l'enseignement primaire (élèves notoirement dépourvus d'intelligence).

Il donne des soins aux élèves malades que les instituteurs envoient à sa consultation scolaire parce que les parents sont hors d'état de les faire traiter. Le consentement des parents est réservé.

Art. 3. — Le médecin consacre à l'inspection des classes de la ville en moyenne une heure par semaine. — Il visite les écoles foraines une fois par an.

Art. 4. — Il voue chaque semaine une heure régulière à la consultation scolaire. A cet effet, il est mis à sa disposition deux salles du collège primaire.

Art. 5. — Il fait au corps enseignant une conférence par trimestre.

Art. 6. — Il procédera à toute visite ou inspection extraordinaire que la Direction du Collège estimera urgente.

Art. 7. — Le médecin adresse à la Commission scolaire un rapport annuel.

On le voit, ce Règlement, adopté à l'essai, exige du médecin plus que ne le laisserait supposer l'indemnité de 500 francs qui lui est allouée. La différence sera faite par le dévouement, qui est une vertu professionnelle dans le corps médical. — Ajoutons qu'à la polyclinique de l'hôpital seront reçus les élèves dont l'état de santé exigera un traitement spécial ou de longue durée, et que le dispensaire veut bien se charger des médicaments des élèves nécessiteux. Nous avons donc tout lieu d'espérer que cette nouvelle institution rendra d'excellents services aux écoles et aux enfants malades que l'indigence priverait sans cela de tous soins médicaux. Ed. CLERC.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD

Nous recevons la lettre suivante, que nous nous empressons de publier et qui est adressée aux membres du Grand Conseil.

Cercle de Gimel, janvier 1892.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous envoyer ci-dessous le texte de la pétition que nous présenterons au Grand Conseil, dans sa prochaine session.

Nous avons été guidés à la faire par le *seul sentiment de l'injustice* qu'il y a à exempter les nouveaux régents des fonctions d'église, tandis que les anciens instituteurs y sont encore astreints.

Espérant que vous ferez bon accueil à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Comité d'initiative,

Le secrétaire, A. THUILLARD.

Le président, L. FORNEROD.

Monsieur le Président et Messieurs les membres du Grand Conseil, Lausanne.

Monsieur le Président et Messieurs,

Vu le fait que la loi sur l'Instruction publique du 9 mai 1889 ne parle pas des fonctions d'église et qu'en conséquence les instituteurs nommés dès lors sont dispensés des dites fonctions, tandis que ceux nommés sous le régime de l'ancienne loi y sont encore astreints, ce qui constitue une inégalité choquante,

Les instituteurs soussignés ont l'honneur de demander à votre haute autorité de bien vouloir décréter la suppression, pour les régents qui y sont encore astreints, de l'obligation des fonctions d'église.

Agréez, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Pendant le semestre d'hiver 1890—1891, nos universités ont compté 1589 étudiants suisses qui se répartissent ainsi d'après leur origine :

Berne	283 étudiants.	Schaffhouse	32 étudiants.
Zurich	223 »	Tessin	27 »
Bâle-Ville	131 »	Bâle-Campagne	24 »
Vaud	121 »	Appenzell Rh.-Ex.	21 »
St-Gall	96 »	Schwytz	15 »
Genève	91 »	Valais	15 »
Argovie	90 »	Glaris	14 »
Neuchâtel	89 »	Zoug	10 »
Lucerne	78 »	Nidwalden	4 »
Grisons	67 »	Appenzell Rh.-Int.	4 »
Thurgovie	63 »	Obwalden	3 »
Fribourg	47 »	Uri	2 »
Soleure	39 »		

Bâle avait 388 étudiants, dont 319 Suisses et 69 étrangers; Zurich 538, (367, 171); Berne 546, (422, 124); Genève 463, (181, 282); Lausanne 186, (142, 44); Fribourg 138, (104, 34); Neuchâtel (Académie) 56, (54, 2), plus 58 auditeurs.

Neuchâtel. — La commission scolaire de la Chaux-de-Fonds a nommé médecin des écoles pour 1892 M. le Dr Bourquin, membre de la commission, qui a été installé le 28 janvier.

Allemagne. — Les réformes relatives à l'enseignement classique se poursuivent. Par arrêté du ministre, les devoirs grecs et latins à faire à la maison sont supprimés dans les classes supérieures du gymnase. Les commentaires relatifs au style, à la syntaxe, à la métrique et en général les développements philologiques n'accapareront plus le temps qui doit être consacré avant tout à l'explication de la pensée de l'écrivain. L'élève aura autant que possible, outre celles qui se feront en classe, un choix de lectures préparées à domicile et de l'explication desquelles il pourra se prévaloir pour rehausser ses notes à l'examen de maturité.

Les jeunes gens munis du certificat d'examen final des *réalgymnases* et désirant acquérir le certificat correspondant des gymnases classiques, sont désormais dispensés de l'épreuve écrite de grec.

Suède. — L'Etat vient de porter à 100,000 couronnes (1 c. = fr. 1,39) la subvention qu'il accorde depuis plusieurs années aux établissements secondaires des jeunes filles. La commission parlementaire a fait les observations suivantes : « On devra tenir compte, dans l'organisation des collèges de jeunes filles, des prescriptions de l'hygiène, en vue d'éviter le surmenage. Ces collèges devront être régis par des programmes dans lesquels on se gardera de calquer les programmes des écoles de garçons; l'enseignement des jeunes filles devra être strictement adapté à la vocation spéciale de leur sexe dans l'existence,

et par conséquent, on attachera la plus grande importance à l'enseignement de l'hygiène et aux leçons théoriques et pratiques d'économie domestique. »

Russie. — Les provinces baltiques continuent à se russifier. Les cours préparatoires aux examens de la Faculté de droit de Dorpat se feront désormais en langue russe et la même mesure va être appliquée aux Facultés de médecine et de philosophie.

— Le Saint-Synode a rendu obligatoire pour tous les étudiants de Saint-Petersbourg, sans distinction de confession, la fréquentation de l'instruction religieuse orthodoxe.

Etats-Unis. — Le mouvement qui se manifeste dans l'Europe savante en faveur du centenaire de Comenius, se propage en Amérique. Il s'est formé à New-York, un comité pour la célébration de la solennité du 28 mars. Des fêtes et séances spéciales se tiendront à Columbia College, sous les auspices du département de philosophie et pédagogie de cet important établissement universitaire.
(Revue internationale de l'Enseignement.)

Chili. — Le gouvernement de ce pays va créer à Valparaiso un collège de jeunes filles. L'ouverture en a été retardée par les troubles civils. L'instruction scientifique et littéraire y sera donnée par des maîtres recrutés en Europe.

EXERCICES SCOLAIRES

LANGUE FRANÇAISE

Les *homonymes* sont des mots qui se prononcent de la même manière, bien qu'ils aient une orthographe et un sens différents. *Amande*, fruit de l'amandier et *amende*, peine pécuniaire, sont des homonymes.

On appelle *homographes* les homonymes qui ont une même orthographe. Ex. : *Bière*, liqueur et *bière*, cercueil.

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

Etude des homonymes suivants :

Boue, bout — champ, chant — forêt, forê — être, hêtre — pain, pin — où, ou, houx — voix, voie, vois — chaîne, chêne — auteur, hauteur — temps, tant, tend — tente, tante — mois, moi — croix, croît, croit — fais, fait — mère, mer — bonheur, de bonne heure — lieue, lieu.

DICTÉE

Au bout de notre *champ* de blé, il y a une *forêt* de *hêtres* et de *pins*, où l'on voit aussi quelques *chênes* d'une grande *hauteur*. Quand le *temps* le permet, en été, ma *tante* et *moi*, nous allons passer une heure ou deux à l'ombre de ces arbres. Il y *croît* beaucoup de *houx* et des fleurs variées dont je *fais* des bouquets pour ma bonne *mère*. Je ne connais pas de plus grand *bonheur* que celui que j'éprouve toujours dans ce *lieu* solitaire.

DEGRÉ MOYEN

Etude des homonymes suivants :

Mal, mâle, malle — héros, héraut — dessein, dessin — signe, cygne — conte, comte, compte — pose, pause — sain, sein, saint, seing, ceint, cinq — air, aire, ère, hère, haire, erre — chaire, chair, cher, chère — cor, corps, cors — fond, font, fonts — père, pair, paire, perd — cerf, serre, sert.

EXERCICE

Les élèves compléteront les phrases suivantes avec les homonymes convenables :

On étiquette les — qu'on envoie par la poste. Autrefois c'était le — qui était chargé de porter la déclaration de guerre. Les — des grands peintres sont recherchés. Les — nagent et volent rapidement. Un négociant doit tenir soigneusement ses —. Pour bien lire il faut observer les —. Bien des trésors sont cachés dans le — de la terre. L'aigle fait son — sur les rochers les plus élevés. Le luxe et la bonne — ont déjà ruiné bien des familles. Nous entendions dans le lointain le son du —. La neige ne — pas sur les hautes cimes des Alpes. J'ai acheté une — de gants pour mon —. Celui qui — bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Etude des homonymes suivants :

Saut, sceau, seau, sot — centé, sensé — cahot, chaos -- but, butte, bute, Buttes — écot, écho — mord, mort, mors, Maure — sang, sens, s'en, sent, cent, cens, c'en — coq, coque, coke — tribut, tribu — serin, serein — bête, bette — ancre, encre — exhausser, exaucer — fête, faite, — ban, banc.

EXERCICE

Les élèves composeront des phrases dans lesquelles ils feront entrer les homonymes étudiés :

Ex. : En trois *sauts* je traversai la chambre. L'empereur apposa son *sceau* sur le traité. J'ai porté plusieurs *seaux* d'eau. Ces enfants se conduisent comme des *sots*. Tu es *censé* avoir fait cette action. Ce raisonnement n'est pas bien *sensé*.

Alf. GRANDJEAN.

COMPOSITION

Canevas des sujets de compositions donnés aux examens des recrues en 1891

(Tous les sujets peuvent être traités sous forme de lettre.)

1^o *Le VI^e centenaire de la Confédération, célébré dans mon lieu natal.* — SOMMAIRE. — Préparatifs de la veille : feux de joie, sonnerie des cloches, etc. Le matin : coups de canons annonçant cette fête religieuse et patriotique ; service divin, sermon, banquets, toasts, chants, etc. Le soir : promenade aux flambeaux, discours ; clôture de la fête.

2^o *Comment j'emploie l'après-midi du dimanche ?* — SOMMAIRE. — Ecrivez à vos parents et dites-leur comment vous passez, ou plutôt comment vous devez passer l'après-midi du dimanche. A ce sujet, consultez vos meilleurs souvenirs.

3^o *Décrire l'hiver de 1890—91.* — IDÉES A DÉVELOPPER. — Long et rigoureux hiver. Amas considérables de neige et de glace. Lacs et cours d'eau gelés. Aspect de la nature. Souffrances du pauvre et charité du riche. Réflexions morales.

4^o *Température et état des récoltes dans l'été 1891.* — SOMMAIRE. — Température très variable, passant presque sans transition du froid au chaud et vice-versa. Apparences des récoltes aux différents mois du printemps et de l'été. Fanaisons, moissons, vendanges et fruits divers.

5^o *Inviter, par lettre, un débiteur à régler un compte déjà vieux.* — IDÉES A DÉVELOPPER. — Vous venez de faire l'achat d'une maison. Le paiement doit se faire comptant et l'argent vous manque. Vous priez votre débiteur de vous adresser le montant qui vous est dû depuis plusieurs années.

6^o « *Sème dans ta jeunesse, tu récolteras dans ta vieillesse.* » — PLAN. — Vous avez un jeune ami, insouciant et paresseux. Représentez-lui la nécessité de travailler pendant qu'il est jeune, fort et vigoureux. Les jeunes années

passent vite, et il faut savoir bien les employer. Il faut semer avant de récolter ou, comme le dit fort bien le proverbe : « Sème dans ta jeunesse, et tu récolteras dans ta vieillesse. »

7° *Moyens de conserver et de fortifier la santé.* — SOMMAIRE. — Séjour dans une habitation propre et bien aérée. Régime alimentaire bien observé. Pas d'abus de boissons alcooliques. Beaucoup de soins et de précautions dans les changements brusques de température, ou lorsqu'on est mouillé ou en forte transpiration. Surtout : travail et bonne conduite.

8° *Raconter un accident.* — IDÉES A DÉVELOPPER. — Ils sont nombreux les accidents. Ouvrons un journal et malheureusement nous en trouverons : lors d'un incendie, d'une chute de neige, d'une avalanche, d'une catastrophe de chemin de fer, etc. Et les accidents par imprudence, dans les usines, dans les courses en bateau, en traîneau, etc. Décrivez-en un, mais clairement et surtout correctement.

9° *Inviter, par lettre, un ami à faire partie d'une Société de gymnastique ou d'une fête de chant, etc.* — IDÉES A DÉVELOPPER. — Une société de chant vient de se fonder dans votre localité. Quelques membres font défaut. Votre ami comblera cette lacune. Il ne refusera pas votre invitation. Salut cordial.

10° *Mettre en garde un ami contre les dangers d'une mauvaise compagnie.* — PLAN. — Vous avez un ami qui fréquente une mauvaise société. Représentez-lui les dangers auxquels il s'expose, les ennemis qu'il se prépare et les chagrins qu'il va causer à ses bons parents et à ses meilleurs amis. Conjurez-le de suivre vos conseils d'ami et de rentrer dans la bonne voie.

11° *Remerciez un protecteur bienveillant qui vous a procuré une place avantageuse.* — SOMMAIRE. — Dites la place que vous occupez maintenant. Rappelez à votre bienfaiteur que c'est grâce à sa précieuse protection que vous en êtes redevable. Remerciez-le bien sincèrement et promettez-lui une profonde et vive reconnaissance. Salutations respectueuses.

12° *Une promenade ou une course de montagne.* — CANEVAS. — Racontez-la sous forme de lettre, adressée à un ami. Dites le but de votre course. Quand et avec qui vous êtes parti. Le temps qu'il faisait. Le pays traversé et les endroits visités. Retour. Consultez vos souvenirs et surtout vos meilleures impressions.

A. PERRIARD.

Problèmes pour les sociétaires.

Solutions du N° 25.

D'après les conditions du problème :

$\frac{1}{6}$ du capital a été prêté à 5 %
 $\frac{4}{6}$ du capital ont été prêtés à 4 %
 $\frac{1}{6}$ enfin, a été prêté à $4\frac{1}{2}$ %.

Déterminons le taux moyen.

$$\begin{array}{rcl} 1 \times 5 & = & 5 \\ 4 \times 4 & = & 16 \\ 1 \times 4\frac{1}{2} & = & 4\frac{1}{2} \end{array}$$

$$\text{Totaux } 6 \quad 25\frac{1}{2}$$

$$\text{Taux moyen } \frac{25\frac{1}{2}}{6} = 4\frac{1}{4}$$

100 fr prêtés à $4\frac{1}{4}$ % pendant 1 an et 4 mois auront produit 5 fr. $\frac{2}{3}$ d'intérêt.

Nous pourrions donc poser :

105 $\frac{2}{3}$ fr. proviennent de fr. 100

1 » provient » » $\frac{100}{105\frac{2}{3}}$

51,988 » proviendra » » $\frac{100 \times 51,988}{105\frac{2}{3}}$

soit de fr. 49,200 capital demandé.

Pour obtenir la seconde réponse, on peut se passer de la valeur de l'intérêt. Il suffit de dire :

Pour obtenir un certain intérêt en 16 mois, le capital a été placé à $4\frac{1}{4}\%$.

Pour obtenir le même intérêt en 1 mois, il faudra placer le capital à $16 \times 4\frac{1}{4}\%$.

Et pour l'obtenir en 20 mois, à $\frac{16 \times 4\frac{1}{4}\%}{20} = 3,4\%$

D'après la solution de M. H. Javet à Môtier-Vully.

Solutions exactes: M^{lles} J. M., Mont-de-Boveresse; L. Hieber; S. Guldmann; Ad. Vuille; une abonnée, Le Locle; MM. J. Denis, Plainpalais; A. Renaud, Echichens; Th. Möckli, Neuveville; Félix Bourgeois, Ollon; L^s Chenevard, Neuchâtel; Ch. Perrin, Boudevilliers; H. Javet, Môtier-Vully; G. Bunzli, Saint-Blaise; E.-H. Guenot, Landeron; F. Nicolier, Aigle; H. Prêtre, Delémont (qui nous a envoyé en même temps une excellente solution, tout à fait générale, du problème 24); C. Romy, Moutier, et trois élèves de M. Pilet à Trélex: Louise Bory, Alice Bruch et Ch. Eberhardt.

Problème No 26.

Un voyageur arrive à une station de chemin de fer vingt minutes avant le passage du train. En attendant, il suit avec une vitesse de 3 km. à l'heure une route qui longe la voie ferrée du côté d'où vient le train. Au moment où il entend le sifflet d'arrivée, il fait volte-face et se rapproche de la station avec une vitesse de 7 km. à l'heure et il arrive en gare en même temps que le train dont la vitesse moyenne pendant la période d'arrêt a été de 15 km. à l'heure. A quelle distance de la station était le train lorsque le voyageur a entendu le sifflet?

Adresser les solutions jusqu'au 12 février à M. A.-P. DUBOIS, directeur des écoles, au Locle.

BIBLIOGRAPHIE

Géographie générale illustrée. — Europe, par W. Rosier, professeur de géographie. Manuel et livre de lecture publié sous les auspices des Sociétés suisses de géographie, illustré de 204 gravures, d'une carte en couleurs et de 124 cartes, plans et tableaux graphiques dessinés par C. Perron. 289 pages, 20/26 cm., fr. 5» — Lausanne. F. Payot, éditeur. 1891.

Depuis longtemps, le besoin se faisait sentir en Suisse d'un manuel de géographie rédigé d'après les exigences modernes de cette science, mis à la portée des élèves des classes secondaires et supérieures de nos collèges et qui pût servir de livre de lecture au grand public.

Les Sociétés suisses de géographie, en vue de combler cette lacune, ont ouvert un concours à la suite duquel elles ont chargé Monsieur le professeur Rosier d'élaborer un ouvrage complet de géographie générale.

Le 1^{er} volume qui traite de l'Europe vient de paraître: le 2^d renfermera la description des autres parties du monde et le 3^e sera consacré à la géographie physique.

Le volume de l'Europe s'ouvre par une courte introduction où sont réunies les données les plus générales sur les phénomènes terrestres et les êtres qui peuplent le globe. L'étude du continent européen débute par une vue d'ensemble de ses conditions physiques, économiques et sociales, puis se continue par la Suisse, les quatre grands Etats qui l'entourent, l'Europe du nord-ouest, la Russie et la péninsule des Balkans.

L'ordre des matières diffère de celui qui est généralement adopté et qui consiste à placer la géographie économique, sociale et politique, avant l'étude des villes. « Il m'a paru plus logique, dit l'auteur dans la préface, d'appliquer

à la géographie la méthode suivie pour les sciences naturelles. L'objet à étudier, c'est le pays dont la carte nous fournit l'image. J'ai donc exposé en premier lieu tous les faits que la carte nous permet d'observer et ensuite les conséquences et les appréciations qui en découlent. C'est pourquoi la description de chaque Etat s'ouvre par une vue d'ensemble (superficie, bornes, position en Europe, forme) et que se place ensuite l'étude du relief et des cours d'eau, puis celles des régions naturelles avec les villes qu'elles renferment.

« La situation économique, qui dépend principalement de la nature physique du pays, et les conditions sociales qui en dérivent aussi, quoique dans une moindre mesure, sont ensuite décrites, et l'étude de chaque Etat se termine par un exposé de l'organisation politique et de l'administration qui sont, de tous les éléments passés en revue, ceux qui peuvent le plus facilement et dans le moins de temps subir des modifications profondes. »

A la fin de chaque chapitre se trouvent des tableaux de statistique sur l'altitude des principaux sommets, passages, lacs, localités, sur la superficie et la population des provinces et des principales villes. Ces tableaux sont suivis d'un questionnaire général où sont condensées sous forme interrogative les données du chapitre précédent.

Ajoutons pour compléter ce court résumé que l'ouvrage contient un très grand nombre d'illustrations bien choisies et bien exécutées et de cartes spéciales dont les dimensions restreintes n'excluent pas la clarté.

La *Géographie générale* de M. Rosier constitue un grand progrès sur les manuels semblables employés dans la Suisse française. Elle se distingue par une méthode claire, simple et logique et par une exposition raisonnée de la nature physique dont dépendent les conditions économiques et sociales; elle révèle à chaque instant la préoccupation de l'auteur de s'adresser avant tout au raisonnement de l'élève plutôt qu'à sa mémoire et de montrer l'influence de la terre sur l'homme.

Pour arriver à ce résultat, M. Rosier a eu soin d'élaguer toutes les nomenclatures inutiles qui encombrant la plupart des manuels en usage dans nos écoles et qui sont le véritable écueil de l'enseignement de la géographie. Il estime cependant avec raison que l'élève en étudiant ce manuel doit toujours avoir une carte sous les yeux et il lui fait chercher les noms importants dont il ne veut pas charger sa mémoire.

Les nombreuses questions qui se trouvent au bas des pages et à la fin des chapitres sont particulièrement bien choisies pour développer l'intelligence de l'élève et lui faire déduire les conséquences qui résultent logiquement de l'exposé du texte.

Je suis persuadé que cet ouvrage contribuera pour une grande part au développement de la géographie, qu'il rendra attrayante cette science si ingrate quand elle est mal enseignée et qu'il sera d'un précieux secours à tous ceux qui sont appelés à instruire la jeunesse ou qui s'occupent des questions géographiques.

Exprimons le vœu, en terminant, que les cantons contribuent pour leur part aux subventions promises par les autorités fédérales, afin de mettre cet excellent manuel à la portée de tous, et que les deux derniers volumes suivent de près celui de l'Europe.

A. DUBIED, *prof.*

K. Munzinger, Zähringer Marsch, à deux mains. Otto Kirchhoff, Berne et Fribourg. — Fr. 1. 50.

Il a paru également un arrangement à 4 mains, du même prix. On sait que M. Munzinger est le compositeur du *Festspiel* de Berne, dont les paroles sont du pasteur H. Weber à Hüngg. Tous deux ont reçu en récompense la bourgeoisie d'honneur de la ville de Berne.

E. C.

Henri Cuchet, *Recueil de poésies à l'usage des enfants*. 3^{me} édition. 144 pages 11/17 cm. Cart. fr. 1. 50. — Genève, R. Burkhardt.

Cet excellent recueil ne comprend pas moins de 133 morceaux divisés en cinq parties. C'est dire qu'il suffirait à toute la vie scolaire d'un enfant, si les morceaux patriotiques étaient plus nombreux; nous n'en trouvons qu'un et encore bien court. Un appel plus fréquent aux auteurs suisses aurait permis de combler cette lacune. Quelques poésies de la 1^{re} et de la 2^{de} partie nous paraissent trop difficiles pour les élèves à qui elles sont destinées. Ces réserves faites, nous pensons que ce petit volume peut rendre de très bons services pour les exercices de récitation.

E. C.

Auguste Sautour, *Idéal et Naturalisme*, à propos du roman *l'Amour de Jacques* de Jacques de Charles Fuster. 36 pages 12/18 cm. Paris, librairie Fischbacher.

L'auteur de cette charmante plaquette attribue le succès de *l'Amour de Jacques* à la réaction qui se produit contre le naturalisme. Et après avoir expliqué l'origine de cette école littéraire, il développe ces deux thèses: le naturalisme est faux comme doctrine littéraire, en ce sens qu'il va à l'encontre des aspirations, des sentiments de notre âme; il est *anti-humain* en quelque sorte. D'autre part, le naturalisme est contraire au but utilitaire dans l'art d'écrire, son influence est nuisible à la société, il est anti-social. M. Sautour blâme son ami Fuster de vouloir faire lire à son fils des romans « qui sont l'occupation des esprits frivoles et non celle des gens instruits ». Ceci n'est pas exact, puisque M. Sautour a lu *l'Amour de Jacques*. Puis il ne faut pas exagérer la pensée de M. Fuster. Le roman répond à un besoin de l'esprit; l'essentiel et le difficile, c'est de régler ce besoin et de le satisfaire par des lectures honnêtes qui offrent l'occasion de pénétrer dans l'âme humaine et donnent un moyen de former l'imagination. La lecture d'un roman doit servir de leçons de littérature et de psychologie; cela nécessite un choix et empêche l'abus. — M. Sautour termine son étude par ces paroles, que nous avons plaisir à citer: « Si nous voulons travailler à la propagation du bien, nous faire soldats de la vérité, en face du doute, du scepticisme de nos contemporains, plantons carrément le drapeau de la foi; et pour répondre à cet athéisme dont on voudrait faire la base de notre société, revendiquons hautement et sans crainte les droits de Dieu. »

ED. CLERC.

L'enseignement sténographique. — On lit dans le *Petit Journal*:

« On parle beaucoup depuis quelque temps dans plusieurs journaux pédagogiques de l'emploi de l'écriture phonétique ou sténographie comme moyen d'enseignement de la langue et de l'orthographe. Ce procédé, paraît-il, est plus rapide que les procédés usuels; il évite la cacologie, la cacographie, la copie des devoirs de grammaire. Il remédie aussi aux inconvénients des dictées et des rédactions; il tient constamment en éveil l'attention et la réflexion des élèves et il fait gagner du temps. »

« Il est question de la création à Paris, d'une société qui aurait pour but de le vulgariser. »

« Déjà les partisans de cette méthode possèdent un organe: *L'Enseignement sténographique* qui, rédigé par un comité d'inspecteurs primaires et d'instituteurs des plus compétents en la matière, publie un cours très élémentaire et très complet permettant à toute personne d'apprendre seule la sténographie généralement crue si difficile. »

L'Educateur publiera prochainement un article sur la question de la sténographie appliquée à l'enseignement primaire.

L. M.